**Le recyclage est en bonne voie**

*Les panneaux photovoltaïques sont composés essentiellement de verre et de métal (cuivre, aluminium), de métaux précieux, de certains polymères et de silicium. Des matériaux qui ne sont pas toujours faciles à recycler. En Wallonie, l'asbl PVCycle propose d'assurer la gestion des déchets électriques et électroniques, des déchets de piles, des ...*

Les panneaux photovoltaïques sont composés essentiellement de verre et de métal (cuivre, aluminium), de métaux précieux, de certains polymères et de silicium. Des matériaux qui ne sont pas toujours faciles à recycler.

En Wallonie, l'asbl PVCycle propose d'assurer la gestion des déchets électriques et électroniques, des déchets de piles, des déchets industriels, des déchets de conditionnement, mais aussi des déchets photovoltaïques.

Constituée entre autres par les fabricants de panneaux photovoltaïques, l'association offre un point de contact unique pour la gestion intégrale des déchets et pour la conformité réglementaire.

Depuis juillet 2016, chaque fabricant/importateur et installateur a ainsi l'obligation d'assurer gratuitement la collecte et le recyclage des panneaux usagers.

Une éco-participation de 4€ par panneau est prélevée à cette fin.